

Monsieur Laëtitia Médard
Conseillère municipale
Groupe Communiste

Le 19 janvier 2015

Téléphone 02.23.62.13.80

Télécopie 02.23.62.13.89

l.medard@ville-rennes.fr

<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Laëtitia Médard au Conseil Municipal du 19 janvier 2015
« Orientations Budgétaires : des exigences pour les services publics, la vie associative et la culture »

Madame la Maire,
Cher(e)s collègues,

Ce débat préalable au vote du budget qui interviendra dans quelques semaines est l'occasion pour les élus communistes de réaffirmer quelques exigences.

Tout d'abord, une nouvelle fois, nous réitérons notre opposition à la réduction des dotations de l'État aux collectivités.

À l'horizon 2017, le budget rennais enregistrera une diminution cumulée de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 20 Millions d'euros soit une réduction de 30% de ses dotations.

La situation exige pourtant davantage de moyens publics soient déployés pour développer toutes les solidarités et pour que chacun trouve sa place dans notre société.

Le 1^{er} Ministre a annoncé une prochaine loi de finances rectificatives afin de donner davantage de moyens à l'armée, à la police nationale et au renseignement.

À notre sens, cette loi rectificative doit impérativement s'étendre à la justice, l'Éducation Nationale et les collectivités.

Cette loi de finances doit être l'occasion d'entamer un réexamen du plan de réduction des dotations.

Pour l'heure, il s'agit de créer les conditions pour boucler le budget 2015 et de ne rien céder sur les grandes orientations décidées devant les Rennais et Rennaises en mars dernier.

Notre Ville ne renonce donc pas à ses politiques, bien au contraire.

Il est ainsi proposé pour ces orientations budgétaires un très haut niveau d'investissement afin de financer des projets structurants pour notre ville : le Pôle éducatif de la Courrouze, celui de Beauregard Quincé, le bassin nordique de Bréquigny, l'aménagement de nouveaux gymnases, etc.

En s'appuyant sur ces équipements collectifs, nous tentons de construire du bien commun, du lien social et de réduire les inégalités.

Pour autant, notre inquiétude se situe plutôt du côté des dépenses de fonctionnement directement impactées par la baisse de la DGF.

Ceci est une forte préoccupation de notre part et notamment dans trois domaines pour lesquels nous serons particulièrement vigilants.

1. La qualité du service public municipal

La qualité du service public doit être une de nos priorités. Il en va de notre capacité à répondre aux besoins explicites et également implicites des citoyens et à restaurer une confiance bien écornée entre les citoyens et leurs élus.

Il s'agit donc là notamment d'assurer un niveau d'emploi public de qualité ; ceci passe par le maintien de nos effectifs, de meilleures conditions de travail, de plus grands efforts pour résorber la précarité. En bref, offrir à chaque agent un cadre qualitatif avec des conditions de travail appréciables.

Cette question de l'emploi est d'autant plus primordiale que la ville joue un rôle déterminant, étant le deuxième employeur public du territoire après le CHU.

Concernant l'accès à ces services publics et notamment la question des tarifs des services publics locaux, nous souhaitons qu'une réflexion globale soit engagée à l'échelle de la ville, et qui répondrait à notre souci commun de justice sociale et d'un meilleur accès aux services publics.

2. Le soutien à la vie associative

Le maintien de notre soutien aux associations qui sont au service de l'intérêt général représente un enjeu local majeur à Rennes en termes d'emplois, de services collectifs rendus, de cohésion sociale et de vitalité démocratique. Il nous faut donc être particulièrement vigilant

au risque de fragilisation du rôle sociétal et des services collectifs essentiels assurés par les associations qui sont au service de l'intérêt général.

3. La politique culturelle

Nous insistons sur ce point car la tentation peut exister, dans un contexte budgétaire difficile, de faire du budget dédié à la culture la variable d'ajustement du budget principal.

Dans ce contexte difficile, une politique culturelle de qualité, ouverte sur le monde et ouverte au monde, à vocation populaire et tournée vers l'épanouissement de chacune et de chacun, devient une exigence de première nécessité.

Pour relever ce défi, pour tendre vers une société de partage et de mise en commun, nous avons besoin de politiques publiques, garantes de l'égalité du droit d'accès de tous à l'art et la culture. C'est-à-dire le droit des artistes à créer dans la liberté et le pluralisme et celui des citoyens à rencontrer les créations et à pouvoir s'exprimer.

Aujourd'hui, l'investissement public est la condition nécessaire à l'effectivité du droit à la culture de qualité pour tous.